

**DIRECTION DE L’ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L’ACHAT, DES FINANCES ET DE L’IMMOBILIER**

SERVICE ACHAT INNOVATION LOGISTIQUE DU MINISTÈRE DE L’INTÉRIEUR SOUS-DIRECTION DE L’ACHAT ET DU SUIVI DE L’EXÉCUTION DES MARCHÉS BUREAU DES ACHATS IMMOBILIERS ET PRESTATIONS

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

(CDRT)

***Commun à l’ensemble des lots***

**Relatif aux prestations de services d’assurances dans le cadre d’une opération de construction et maintenance d’un ensemble immobilier du ministère**

**Consignes à l’attention des candidats :**

Le présent document constitue le cadre de réponse qui vise à permettre aux soumissionnaires de présenter leur mémoire technique relatif aux prestations de services d’assurances dans le cadre d’une opération de construction et maintenance d’un ensemble immobilier du ministère.

**Sous peine d’irrégularité**, les soumissionnaires doivent répondre à chaque élément et ce sans en modifier l’ordre. Il devra reprendre à l’identique la numérotation des parties et sous-parties.

Le mémoire technique sera rendu contractuel.

**Tout autre document que le mémoire technique ne sera pas pris en compte pour analyser l’offre du soumissionnaire.**

**Ainsi, seuls les éléments contenus dans le mémoire technique serviront à la notation des offres.**

**Les soumissionnaires peuvent faire un renvoi à tout autre document. Dans ce cas, ils doivent obligatoirement reporter sous la partie correspondante du mémoire technique le nom du document et les numéros des pages concernées.**

**Aussi, les soumissionnaires sont informés que l’analyse ne tiendra pas compte des éléments qui ne sont pas mentionnés dans le présent document.**

Ce document et sa structure doivent être impérativement respectés dans leur intégralité afin de permettre l’analyse et la notation de l’offre du soumissionnaire au regard des critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

Le soumissionnaire met en exergue les éléments montrant la qualité de sa proposition, ceux sur lesquels il estime se différencier de ses concurrents, ainsi que les facteurs de risque et de réussite identifiés à la lecture du dossier de consultation et les mesures qu’il préconise pour les maîtriser. Il a à cœur de démontrer de façon argumentée et illustrée l'adéquation de ses prestations aux exigences du cahier des charges.

Le soumissionnaire doit répondre sur chaque point à préciser de façon **claire, synthétique, explicite et illustré** le cas échéant ; ses réponses constituant les éléments d’analyse et de notation de l’offre.

L’offre doit être écrite intégralement en français.

# Partie 1 : Présentation générale du mémoire technique

## Sous-partie n° 1 : personnes référentes

* Merci par avance de mentionner le nom de l’opérateur /groupement, les personnes habilitées à représenter l’opérateur/groupement et les personnes référentes (merci par avance de joindre les CV correspondant)
* Merci par avance de préciser l’organisation des départements spécialisés (Risques technique, RC, dommages, construction)

## Sous-partie n° 2 : résumé du mémoire technique

Merci par avance d’indiquer en quelques lignes (3 à 5) les éléments remarquables de l’opération et de votre proposition technique.

# Partie 2 : Sous-critère n° 1 : respect des garanties demandées – 60 points

* 1. ***Sous-partie n° 1 : Compréhension du besoin – 30 points***
* Merci par avance d’effectuer une analyse des spécifiés de l’opération ;
* Merci par avance de préciser les principaux risques identifiés.

## Sous-partie n° 2 : adéquation de l’offre de garantie à l’opération – 30 points

Merci par avance de préciser votre offre de garantie et les réserves émises sur les demandes formulées dans le cahier des charges.

# Partie 3 : Sous-critère n° 2 : Pertinence de la gestion des contrats et des sinistres – 40 points

* 1. ***Sous-partie n° 1 : Pertinence dans la gestion de la production - 10 points***

Merci par avance d’indiquer la gestion de la production que vous souhaitez mettre en place notamment en décrivant :

* La constitution des équipes dédiées au programme - 4 points
* Les outils de suivi mis en place et les modalités de fonctionnement (émissions des attestions, des appels de primes, modalités de révision finale le cas échéant) – 3 points ;
* Vos engagements sur les délais relatifs à la gestion globale du programme – 3 points ;

## Sous-partie n° 2 : Prévention des risques - 10 points

Merci par avance d’indiquer la prévention des risques que vous souhaitez mettre en place notamment en décrivant :

* La constitution des équipes de prévention – 4 points ;
* L’organisation des audits de chantier - 2 points ;
* Les actions de sensibilisation spécifiques à l’opération (ex : risques incendie, gestion des déchets, inondations, etc.) - 4 points ;

## Sous-partie n° 3 : Gestion des sinistres - 20 points

Merci par avance d’indiquer la gestion des sinistres que vous souhaitez mettre en place notamment en décrivant :

* L’organisation du département - 3 points ;
* Le logigramme de suivi des dossiers d’expertise - 5 points ;
* Les outils de suivi mis en place - 2 points ;
* Le processus de sélection des experts - 4 points ;
* Les modalités de règlements des sinistres - 3 points ;
* Vos engagements sur les délais liés à la recevabilité des sinistres déclarés - 3 points ;